

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DCP_246

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 04/10/2024

Objet : marché 24.211 raccordement d'un site de la Ville au réseau ENEDIS

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 04/10/2024

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : D_cision 246 march_ 24.211 raccordement d_un site de la Ville au r_seau ENEDIS.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20241004-DCP_246-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 04/10/2024



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DFCPAJI_2024_0261



Objet : Marché n°24.211 – Convention de raccordement au réseau public de distribution d'électricité basse tension d'un site.

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2122-9-1 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DFCPAJI_AR2024_0065 du 3 juin 2024 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Considérant que le besoin de la Ville de Tourcoing de raccorder au Réseau Public de Distribution Basse Tension (BT) d'une installation de consommation d'électricité ;

Considérant que la société ENEDIS a remis une offre économiquement avantageuse.

DECIDONS

Article 1^{er} : D'acter de la conclusion du marché n°24.211 avec la société ENEDIS pour un montant de de 4 003.14 € HT pour la durée du marché en vue de la réalisation du raccordement au réseau public de distribution d'électricité basse tension d'un site de la Ville.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours

citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 04 OCT. 2024

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Vuylstecker', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE TOURCOING' at the top and 'Dépt du Nord' at the bottom, with a central emblem featuring a shield and a crown.

04 OCT. 2024
Accusé réception en Préfecture le :

Publié sur le site de la Ville le : 04 OCT. 2024